

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 9 DECEMBRE 2010**

Délibération
n° 2010.12.256

Exercice 2010 :
décision modificative
n° 5

LE NEUF DECEMBRE DEUX MILLE DIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **3 décembre 2010**

Secrétaire de séance : Laurent PESLERBE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Maryse DUMEIX, François ELIE, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Maryse ROUX, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Bernard CONTAMINE à Brigitte BAPTISTE, Janine GUINANDIE à Laurent PESLERBE, Françoise LAMANT à Joël LACHAUD, Djillali MERIOUA à Rachid RAHMANI, Cyrille NICOLAS à Gérard DEZIER, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT à André BONICHON

Excusé(s) représenté(s) :

Maurice FOUGERE par Maryse ROUX

Excusé(s) :

Nicolas BALEYNAUD, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Jacques DUBREUIL, Annette FEUILLADE-MASSON, Sébastien GOURET, Nadine GUILLET, Véronique MAUSSET

FINANCES - PROGRAMMATION	Rapporteur : Monsieur NEBOUT
--------------------------	-------------------------------------

EXERCICE 2010 : DECISION MODIFICATIVE N° 5

Je sou mets à votre approbation la décision modificative n°5. Cette décision modificative prend notamment en compte les propositions des différentes commissions thématiques.

Je vous propose également d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions ainsi que tout acte à intervenir dans le cadre de la présente décision.

BUDGET PRINCIPAL

1/ Les dépenses prévisionnelles, d'ici la fin de l'année 2010, relatives au déchets ménagers nécessitent une inscription complémentaire de 80 000 € financée par une recette prévisionnelle attendue de CALITOM suite à des apports plus importants (de plus de 3 000 tonnes au lieu de 2 000 tonnes initialement prévus).

2/ En application du protocole transactionnel signé le 20 avril 2010 avec les sociétés AVIVA (358 800 €), ADG (155 900 €), JAPAC et la MAAF (119 600 €) pour les désordres affectant les éléments mobiles du bassin sportif de Nautilus, il convient d'inscrire en recette d'investissement la somme de 634 300 €.

3/ Le Conseil Régional nous a notifié dans le cadre du Fonds Régional d'Excellence environnementale une subvention d'équipement de 7 280 € pour l'audit énergétique du bâtiment du conservatoire.

De plus, une subvention de fonctionnement de 14 750 € nous a été versée dans le cadre du Contrat Régional de développement Durable du GrandAngoulême pour le plan climat.

4/ Les attributions à venir des Bourses Régionales Désir d'Entreprendre nécessitent une inscription complémentaire de 78 363 €. Cette somme peut être prélevée sur la ligne de la subvention au syndicat Mixte Aéroport de Charente.

5/ Il est possible diminuer les inscriptions concernant : les intérêts de la ligne de crédits pour 140 000 € et le remboursement des intérêts des emprunts pour 250 000 €

6/ Il convient également de diminuer les dépenses imprévues de 250 000 €.

7/ La commission des ressources humaines et système d'information du 17 novembre 2010 a décidé de verser une subvention complémentaire de 4 196 € au Comité d'action sociale, le montant peut être déduit des titres annulés.

8/ La commission Equipements structurants du 23 novembre 2010 a proposé d'accorder deux subventions exceptionnelles pour combler les déficits estimatifs des associations :

- Musiques Métisses pour 8 500 €
- et Théâtres en Fête pour 2 000 €

Il convient donc de prélever ces 10 500 € sur la provision pour subventions.

9/ Il convient de prélever 12 795,87 € sur la provision pour subventions IMAGINA ATLANTICA partenaires publics et 7 605,72 € sur la provision pour subventions IMAGINA ATLANTICA partenaires privés afin de reverser les subventions perçues de l'Union Européenne à :

- Eixo Atlantico (Espagne) pour 2 956,14 €
- Eixo Atlantico do Noreste (Portugal) pour 1 426,86 €
- Deputacio Ourense (Espagne) pour 4 931,22 €
- Xunta de Galicia (Espagne) pour 3 481,65 €
- Fundacao da Juventude (Portugal) pour 3 309,69 €
- Tecnum CAST (Royaume-Uni-Pays de Galle) pour 4 296,03 €

L'équilibre budgétaire est assuré par un virement complémentaire de la section de fonctionnement à la section d'investissement de 654 750 € et une désaffectation d'emprunts en recettes de 1 296 330 €.

BUDGET TRANSPORT EN COMMUN

1/ Il convient de prévoir des crédits complémentaires pour 50 000 € au chapitre 67 pour un éventuel reversement d'une subvention indûment perçue. Les crédits des dépenses imprévues seront diminués de ce même montant.

2/ Les études menées au titre de l'année 2010 pour équiper l'agglomération d'un Transport en Commun en Site Propre (TCSP) implique de transférer du chapitre 23 au chapitre 20 la somme de 24 000 €.

Vu l'avis favorable de la commission finances (toutes commissions confondues) du
25 novembre 2010,

Je vous propose :

D'APPROUVER la décision modificative n° 5 de l'exercice 2010.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les conventions ainsi que tout acte à intervenir dans le cadre de la présente délibération.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : 16 décembre 2010	Affiché le : 16 décembre 2010

Les tableaux ci-après récapitulent ces ajustements

BUDGET PRINCIPAL

Chapitre	Article	Fonction	Mouvement	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
	023	01	O	Virement à la section d'investissement	654 750,00 €	
				Total chapitre 023	654 750,00 €	
6	022	01	O	Dépenses imprévues	- 250 000,00€	
				Total chapitre 022	- 250 000,00 €	
1	011	611(02)	8121	R	Autres prestations de services	80 000,00 €
					Total chapitre 011	80 000,00 €
4	65	6573(710)	902	R	Syndicat Mixte Aéroport Charente	- 78 363,00 €
9	65	65738(09)	0481		Subventions IMAGINA partenaires publics	-12 795,87 €
9	65	65738	0481		Eixo Atlantico	2 956,14 €
9	65	65738	0481		Eixo Atlantico do Noreste	1 426,86 €
9	65	65738	0481		Deputatio Ourense	4 931,22 €
9	65	65738	0481		Xunta de Galicia	3 481,65 €
7	65	6574(802)	020	R	C.A.S.	4 196,00 €
9	65	6574(895)	0481		Subventions IMAGINA partenaires privés	-7 605,72 €
9	65	6574	0481		Fundacao da Juventude	3 309,69 €
9	65	6574	0481		Tecnum CAST	4 296,03 €
5	66	66111	01	R	Autres prestations de services	- 250 000,00 €
5	66	6615	01	R	Autres prestations de services	- 140 000,00 €
					Total chapitre 66	- 390 000,00 €
4	67	6714(1)	8241	R	Bourse Régionale Désir d'Entreprendre	78 363,00 €
7	67	673	020	R	Titres annulés	- 4 196,00 €
					Total chapitre 67	74 167,00 €
1	70	7078	8121		Autres marchandises	80 000,00 €
					Total chapitre 70	80 000,00 €
3	74	747214	833		Subvention Région Plan Climat	14 750,00 €
					Total chapitre 74	14 750,00 €
					TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	94 750,00 € 94 750,00 €

Chapitre	Article	Fonction	Opération	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
SECTION D'INVESTISSEMENT						
	021	021	01		Virement de la section de fonctionnement	654 750,00 €
					Total chapitre 021	654 750,00 €
3	13	1311	4120	R	Subvention Région FREE	7 280,00 €
					Total chapitre 13	7 280,00 €
	16	1641	01	R	Emprunts	- 1 296 330,00 €
					Total chapitre 16	- 1 296 330,00 €
2	23	2313(045)	41433	R	Autres travaux sur bâtiments	634 300,00 €
					Total opération 23	634 300,00 €
					TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €

BUDGET ANNEXE TRANSPORT EN COMMUN

Chapitre	Article	Opération	Mouvement	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
022	022		R	Dépenses imprévues	- 50 000,00€	
				Total chapitre 022	- 50 000,00 €	
67	678		R	Autres charges exceptionnelles	50 000,00 €	
				Total chapitre 67	50 000,00 €	
				TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	

Chapitre	Article	Opération	Mouvement	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
SECTION D'INVESTISSEMENT						
20	2031(003)		R	Etude Transport en Commun en Site Propre	24 000,00 €	
				Total chapitre 20	24 000,00 €	
2	23	2312(02)	R	Restructuration réseau transport	- 24 000,00 €	
				Total opération 23	- 24 000,00 €	
				TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €	